



CHARTRE DE COMMISSION DISCIPLINE

Référents de cette commission

David LAMOUREUX Tel : 06 60 88 37 42 / Sébastien COGNE Tel :06 75 35 52 80

Suite à des manquements durant la saison passée, la commission discipline a mis en place quelques règles :

- -1^{ère} absence : si le joueur n'assure pas sa permanence et ce n'est pas fait remplacé.
- -2^{ème} absence La commission discipline préviendra le coach afin qu'il diminue le temps de jeu du joueur.
- -3^{ème} absence match de suspension
-
- -Concernant les permanences des parents, un e mail sera envoyé pour rappel pour non présence. En cas de récidive, la commission discipline se permettra de prendre les mesures nécessaires.

Merci pour votre investissement au sein du club et bonne saison.

La commission discipline